



# LE PROJET D'ETABLISSEMENT

*Actualisé en application de la Réforme ASAP Décret n°2021-1131 du 30 août 2021, de la Charte Nationale  
pour l'Accueil du jeune enfant*

## CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

*1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.*

*2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.*

*3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.*

*4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.*

*5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.*

*6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.*

*7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis*

*mon identité.*

*8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.*

*9 Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.*

*10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.*

*DIX GRANDS PRINCIPES  
POUR GRANDIR EN TOUTE CONFIANCE*

Complété par le Cadre National pour l'accueil du jeune enfant en annexe.

## *Notre Projet d'Établissement*

Exigé par les textes de lois de l'accueil du jeune enfant

Il se compose de trois parties qui expliquent notre manière d'accompagner votre enfant durant toute la durée de son accueil:

La Charte de l'Accueil du jeune enfant en introduction

1. Un projet éducatif *p 4*
2. Un projet pédagogique *p5/9*
3. Un projet social *p9/11*
4. Un projet sociétal *p11/13*

Le Texte Cadre de l'accueil du jeune enfant en annexe.

### ***PROJET EDUCATIF :***

Article R.2324-29 du décret n° 2007-230 du 20 Février 2007,

pour l'accueil, le soin, le développement, l'éveil et le bien-être des enfants.

### ***PRINCIPES SUR LESQUELS SE FONDENT LA CRECHE :***

Permettre à l'enfant de développer son individualité, tout en le préparant à vivre dans une société dont il fait partie.

Cette individualité est possible en favorisant l'épanouissement de son potentiel physique, affectif et intellectuel.

La socialisation, d'emblée effective par cet accueil collectif, est enrichie par l'apprentissage du respect de chacun et de l'environnement.

Enfin, ces principes ne sont possibles que par l'accompagnement de l'enfant vers son autonomie face à ses besoins fondamentaux.

## PROJET PEDAGOGIQUE

### Mise en œuvre du projet éducatif

#### 1. Permettre à l'enfant de trouver son autonomie face à ses besoins fondamentaux

##### 1. BESOIN AFFECTIF :

*Conserver la sécurité affective de l'enfant*

✓ Poursuite du lien parental par un travail sur la séparation, grâce :

✕ à la période dite de familiarisation de l'enfant et l'accueil des parents,

✕ à la reconnaissance de l'importance du sens de l'odorat (par exemple le « doudou) et / ou le besoin de succion avec la « tétine ou tototte »,

✕ à l'acceptation de l'allaitement maternel au sein de la crèche,

✕ à la prise en compte des habitudes personnelles dans un dossier individuel (Livret d'accueil).

✓ Mise en place de références : repères sécurisants pour l'enfant

✕ l'espace : les enfants sont répartis en trois sections (ou lieu de vie) selon leur âge.

Les Bleuets : de 2mois ½ à 14 mois

Les Tournesols et Bambous : de 14 au départ à l'école maternelle

L'évolution de votre enfant est toujours prise en considération afin qu'il bénéficie pleinement du changement de section. Ces passages sont préparés en amonts et vous en êtes informés.

✕ le personnel : dans les trois lieux de vie, les professionnel(le)s sont référent(e)s de leur lieu de vie sur l'année scolaire en cours.

Un échange au quotidien indispensable entre vous, parents, et professionnels nous permet un accompagnement de votre enfant le plus adapté possible sur sa journée.

⌘ le temps : les journées sont rythmées par les temps de jeux, activités, repas, sieste, ....

Chez les Bleuets nous faisons le choix de respecter, au mieux, le rythme de chacun selon la connaissance que nous acquérons de chaque enfant.

Chez les Tournesols et Bambous, la vie devient collective ; tout ce qui rythme la journée se fait ensemble.

## 2. BESOIN PSYCHOMOTEUR :

*Permettre à l'enfant de faire connaissance avec son corps, à le maîtriser afin de l'utiliser au mieux dans son milieu de vie*

Pratique de la méthode de La Motricité Libre, anciennement intitulée « l'Eveil du tout petit » de J. LEVY, jusqu'à l'acquisition de la marche.

Janine LEVY, kinésithérapeute, a mis au point, au cours de longues années de pratique et de recherche, une méthode d'éveil par le mouvement **qui ne force pas le rythme naturel** mais le suscite, l'accompagne, le provoque.

A travers cette méthode d'éveil, l'enfant pourra développer ses capacités en s'appuyant sur son désir, sa volonté et son plaisir.

⌘ Capacités motrices :

- Acquisitions motrices : bouger, se tenir, marcher....grâce à de grands espaces libres, de structures dites de motricité dès les Bleuets
- Motricité fine : manipuler, remplir, ramasser, peindre....
- Coordination : encastrement, puzzle....
- Autonomie dans les gestes de la vie quotidienne.

⌘ Expériences sensorielles : pour affiner ses goûts et pouvoir exprimer ses choix, l'enfant est amené à exercer tous ses sens.

- Toucher avec les mains, les pieds, la bouche les différents jouets, les textures.... Pratique de la méthode Snoezelen
- Sentir les aliments, les objets....

- Goûter les différents saveurs, les aliments nouveaux, des consistances différentes....
- Entendre les voix, les chants, les cris, les instruments de musique, reproduire les rythmes.
- Voir les formes, les couleurs, les images....

⌘ Développement de l'imaginaire et de la sensibilité :

- Jeux symboliques : imitation (poupées, garage, dînettes...)
- Livres, contes
- Rêverie, création....

### 3. BESOINS CORPORELS :

*Répondre par le soin adapté afin que le corps ne soit pas un obstacle au développement.*

⌘ Respecter le biorythme de l'enfant en étant à son écoute :

⌘ Nourrir l'enfant selon son besoin dans le temps, la quantité et la qualité,

⌘ Changer l'enfant au bon moment, l'accompagner dans l'acquisition de la propreté le moment venu,

⌘ Etre à l'écoute du besoin de sommeil, laisser l'enfant à ses périodes de calme (temps intimes, travail de l'imaginaire...),

Le tout, au sein de lieux adaptés et aménagés dans ce but.

## 2. Développer l'individualité de chaque enfant :

### 1. RECUEILLIR LES INFORMATIONS QUI PERSONNALISENT L'ENFANT

- ✓ Faire connaissance au travers des parents lors de la période familiarisation, afin de recueillir les habitudes de vie de l'enfant, mais également au travers d'échanges d'informations journaliers nécessaire à sa prise en charge.
- ✓ Pratiquer l'observation, outil indispensable au recueil des éléments distinctifs de chacune ainsi qu'à leur prise en charge.

## 2. RESPECTER LE RYTHME DE DEVELOPPEMENT DE CHACUN

- ✓ **Laisser à l'enfant le temps de prendre son temps**, tout en bénéficiant de la stimulation de l'autre.
- ✓ Mettre à disposition les différents outils, qu'ils soient matériels ou humains.
- ✓ Pratiquer la « positive attitude ».

## 3. LAISSER S'EXPRIMER CHACUN

- ✓ Au travers des activités, des relations à l'autre..
- ✓ par la pratique de « La communication gestuelle accompagnée de la parole » (Signe2mains) qui permet d'être acteur de sa prise en charge et/ou exprimer ses émotions.

### **3. Accompagner dans sa socialisation :**

*La crèche collective représente en elle-même une micro-société composée d'enfants aux potentiels divers.*

- ✓ Les trois sections ne sont pas figées.

Leur ouverture, qui permet la libre circulation de l'une à l'autre, est un outil intéressant quant au travail sur le respect de l'autre ainsi que pour l'éveil.

Cela peut se pratiquer sur des temps de journée particuliers.

- ✓ La socialisation passe aussi par la pratique des jeux d'imitation, de société par exemple.
- ✓ Parallèlement aux enfants, l'adulte, par son comportement, est un exemple au quotidien.
- ✓ Enfin, la transmission des interdits, réalisée en collaboration avec les parents, fait aussi partie de cet accompagnement.

## **PROJET SOCIAL**

**Article R.2324-29 du décret n° 2007-230 du 20 Février 2007.**

**Insérer la crèche dans le tissu social.**

### **1. Ouvrir la structure à des intervenants extérieurs :**

#### **1. FAIRE APPEL AU MILIEU DE L'ART :**

Interpeler des artistes : musicien, conteur, artiste plasticien:

✕ pour les enfants : en terme d'initiation, de sensibilisation à l'art, l'expression de soi,

✕ pour les artistes : leur faire découvrir le monde des petits et ses possibilités.

#### **2. ACCUEILLIR LES FUTURS PROFESSIONNELS DE LA PETITE ENFANCE :**

*Transmission d'un savoir être et d'un savoir-faire.*

Les structures d'accueil du jeune enfant sont des lieux de formation des futurs professionnels de la petite enfance

### 3. ACCOMPAGNER LA PARENTALITE :

- ✓ Permettre aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle.
- ✓ Leur proposer des actions de Prévention de Santé en lien avec la petite enfance
- ✓ Les accompagner dans l'éveil, l'éducation de leur enfant  
Transmission d'un savoir être et d'un savoir-faire.
- ✓ Leur proposer d'être présent sur des temps festifs : anniversaires, fête de la crèche et autres.
- ✓ Proposer une bibliothèque de livres divers sur l'enfance

### 2. La crèche collective : lieu d'intégration :

Lorsqu'on parle de bien-être, il faut aussi l'entendre dans le regard. Celui-ci exprime souvent l'état intérieur de la personne, il en est l'expression première, avant toute action réfléchie ou non.

1. LA DIVERSITE SOCIALE ET CULTURELLE DES ENFANTS accueillis permet une mixité enrichissante. La crèche n'est pas un lieu discriminant.

Par exemple : Importance de la mixité dans le choix des jeux et jouets.

### 2. SOUTIEN A LA PARENTALITE :

- ✕ Permettre aux enfants en accueil familial d'accéder aux structures afin de les familiariser à la collectivité en vue de leur arrivée en maternelle.

✕ Accompagner le parent à la séparation d'avec son enfant (lien d'attachement).

✕ Permettre aux parents sans activité professionnelles d'accéder à des activités sociales.

3. L'ACCUEIL D'ENFANT(S) PORTEUR(S) DE HANDICAP, atteint(s) de maladie chronique permet d'une part à celui-ci d'être accompagné dans les mêmes conditions que tout un chacun au sein de la société. D'autre part, il permet un « plus » quant à la transmission du respect de l'autre dans son intégrité.

## **PROJET SOCIÉTAL**

Parce que les Multi-accueils font partie intégrante de la société et du monde qui nous entoure, nous sommes attentifs envers la Nature pour l'Avenir.

Nous participons, à notre niveau, au **Développement Durable**, complément au bien-être des enfants accueillis.

### **1. Dès la conception de la structure :**

#### LE CHOIX DES MATERIAUX:

✕ le Linoléum (matériau naturel à base de lin) au sol :

Rappelons que les enfants sont au plus proche de celui-ci et que les plus petits d'entre eux passent une bonne partie de leur temps à terre afin d'accéder à leur autonomie psychomotrice.

✕ le bois pour nombre de meubles.

## UN CHOIX ARCHITECTURAL :

☒ un système de chauffage double-flux.

☒ des baies vitrées limitant l'utilisation de la lumière électrique, amenant chaleur en hivers (exposition des lieux de vie plein sud) et ouverture sur l'extérieur.

## 2. Une attention soutenue dans les achats :

1. Faire appel à des fournisseurs, des partenaires produisant selon une charte qui prend en compte le Développement Durable pour :

☒ des produits de soin de l'enfant

☒ du mobilier, des jeux et jouets d'éveil

☒ les repas avec le projet septembre 2022 « *le Bio dans les assiettes* »

☒ les produits du bio-nettoyage....

2. Recycler bouteilles et bouchons plastiques, tissus, papiers et cartons utilisés en création d'objets d'éveil par exemple.

3. Notre Labellisation Label Vie (Ecolo crèche) depuis 2014 : un engagement au quotidien, déjà renouvelé par 2 fois

La réalisation de ces différents projets n'est possible qu'avec le concours des différents professionnels présents auprès des enfants.

Leur dynamisme, leurs réflexions et leurs expériences diverses permettent que ces projets se mettent en place, vivent et s'adaptent aux enfants.

Aussi leur est-il indispensable : qualités humaines et professionnelles.

Et pour se faire :

1. être formé(e)s et s'intéressé(e)s aux spécificités du très jeune âge et des situations d'enfant qui nous sont confiés
2. bénéficier d'une formation continue individuelle et/ou collective
3. bénéficier de temps d'analyse de pratiques professionnelles : 6 hrs annuelles (2hrs / quadrimestre)  
2hrs soit de 18h à 20h animé par un psychologue
4. être bien traité(es) :
  - ✓ grâce au respect des familles par la communication quotidienne, de notre Règlement de fonctionnement, la transmission des plannings prévisionnels dès lors où ils sont mensuels dans le temps imparti...
  - ✓ la prévention des risques professionnels dont musculo-squelettiques

*Cadre national  
pour l'accueil du jeune  
enfant*

*TEXTE CADRE NATIONAL  
pour l'accueil du jeune enfant  
Ministère des Familles, de  
l'Enfance et des Droits des  
femmes*

*LA CHARTE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU  
JEUNE ENFANT  
DIX GRANDS PRINCIPES POUR GRANDIR EN TOUTE  
CONFIANCE*

- 1. Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.*
- 2. J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.*
- 3. Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.*

4. *Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.*
5. *Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.*
6. *Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.*
7. *Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.*
8. *J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.*
9. *Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues comme avec d'autres intervenants.*
10. *J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.*

*L'enfant est le cœur de métier des professionnel.le.s auquel.le.s il est confié par ses parents. Il doit être au cœur des orientations politiques qui organisent son accueil. Ce texte définit le cadre commun, les principes et les valeurs essentielles que partagent les professionnel.le.s de l'accueil du jeune enfant. Il concerne l'ensemble des modes d'accueil, individuels et collectifs, et s'adresse à toutes celles et ceux qui les conçoivent, les mettent en œuvre et les font progresser : élu.e.s, gestionnaires, spécialistes, institutions et services, professionnel.le.s et parents.*

*Ce cadre d'orientation est issu des recommandations d'un travail approfondi de concertation scientifique et publique, auquel l'ensemble des acteurs de l'accueil du jeune enfant ont été associés pendant près d'une année.*

*Dans un mode d'accueil bienveillant et instruit de ses besoins spécifiques, le jeune enfant débute sa recherche pour connaître et comprendre le monde. En compagnie des autres, il apprend à y trouver sa place, son expression propre et sa liberté. En lien avec les familles, les modes d'accueil posent ainsi les bases d'une citoyenneté épanouie et responsable.*

*Les petites filles et les petits garçons vivent, de leur naissance à leur troisième année, une période cruciale et spécifique de leur développement, qui pose les bases de la construction de leur personnalité, de leur rapport aux autres et au monde. La prime enfance est fondatrice de la personne, sans être prédictive de son avenir. À cet âge, et pour qu'un petit humain se reconnaisse lui-même comme tel, il faut que d'autres humains prennent soin de lui avec affection et avec la considération que mérite sa personne et la promesse d'avenir qu'il représente, pour lui, et pour la société. Le petit enfant naît en attente de leurs regards, de leurs gestes et paroles, qui donneront sens à ses perceptions, ses sensations, ses expressions, et ses expériences. L'ensemble des professionnel.le.s qui accueillent les tout-petits, et prennent le relais des familles qui les leur confient, jouent donc un rôle essentiel dans le développement et l'épanouissement physique, affectif, cognitif et social des enfants.*

*Chaque enfant, chaque famille, est unique. Ils s'inscrivent en même temps dans une société en évolution. Les petites filles et petits garçons accueilli.e.s portent leur histoire et leur singularité. Quel que soit le mode de vie de leur famille, quelles que soient leurs situations particulières, sociales, de santé ou de handicap, toutes et tous doivent pouvoir être accueilli.e.s ensemble. Le développement des modes d'accueil est, par ailleurs, un objectif à poursuivre afin d'accueillir les enfants qui en sont encore éloignés, dans une perspective de mixité sociale et d'inclusion, conditions d'une citoyenneté partagée.*

## **ACCUEILLIR LES FILLES, LES GARÇONS ET LEURS FAMILLES, DE LA NAISSANCE À TROIS ANS**

*Le secteur de la petite enfance s'adapte aux transformations sociales, familiales, culturelles et à l'évolution des savoirs. Les modes d'accueil de la petite enfance, qu'ils soient individuels ou collectifs, doivent répondre aux attentes spécifiques de chaque enfant, en lien avec sa famille, en favorisant le vivre ensemble et l'égalité entre tous les enfants. Ils doivent offrir aux enfants les conditions d'un accueil sécurisant, personnalisé, ludique, encourageant sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser. Accueillir le jeune enfant, c'est prendre soin de sa vulnérabilité et de ses potentialités. L'accueil de la petite enfance est ouvert sur le monde environnant, la nature, la culture, les sciences. Les professionnel.le.s accueillent les enfants avec compétence, sensibilité, affection, et respect. Pour remplir cette mission, les professionnel.le.s bénéficient de formations, initiales et continues, qui prennent en compte le dernier état des connaissances en matière de développement de l'enfant, en s'inspirant des avancées de la recherche, de l'expérience des métiers, et en intégrant les exigences liées à la reconnaissance de l'enfant et de ses droits fondamentaux. Ces formations permettent d'établir des passerelles entre les*

*diplômes, de garantir les progressions de carrière et de développer une culture commune à toutes les personnes intervenant auprès des enfants, ou œuvrant pour l'organisation de leur mode d'accueil.*

*La France est un pays pionnier de l'accueil des jeunes enfants. Si le système qu'elle a mis en place constitue une référence internationale, il est marqué, du fait de sa longue histoire, par une grande diversité des modes d'accueil, des profils de professionnel.le.s spécialisé.e.s, et des références scientifiques d'appui. Le gouvernement a l'ambition de poursuivre la structuration du secteur de la petite enfance, de contribuer à la formation d'une identité commune à l'ensemble des professionnel.le.s qui s'y impliquent et de définir des objectifs et principes communs à l'ensemble des acteurs du domaine.*

*Le texte-cadre national pour l'accueil des jeunes enfants constitue une référence pour les professionnel.le.s de l'accueil individuel et collectif, les gestionnaires de structures, les formateurs, les services chargés de l'agrément et du contrôle des différents modes d'accueil, qui ont pour priorité le développement, l'épanouissement et le respect des droits des enfants, en relation avec leurs familles.*

*Ce texte-cadre expose les principes que la France adopte, en vue de garantir les meilleures conditions d'accueil à ses très jeunes citoyens. En prenant en compte les besoins fondamentaux des tout-petits, il reformule les pratiques professionnelles à partir du point de vue de l'intérêt supérieur de l'enfant, et explicite la manière dont le monde de la petite enfance peut poser les bases nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque petite fille et de chaque petit garçon.*

## **1. L'accueil du jeune enfant doit répondre aux spécificités de sa situation.**

*« Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation et celle de ma famille. »*

*Le jeune enfant, comme tout enfant, est reconnu comme sujet, citoyen et personne de droit. La France garantit les droits énoncés par la Convention internationale des droits de l'enfant et prend systématiquement en considération l'intérêt supérieur de l'enfant. Accueillir les jeunes enfants, c'est faire à chacun d'eux une place dans notre société.*

- Tous les enfants ont besoin d'un environnement attentif qui prenne en compte leur singularité. Tout enfant doit pouvoir être accueilli quelle que soit sa situation ou celle de sa famille : enfants de parents migrants et/ou allophones, enfants issus de familles en difficulté sociale, enfants placés judiciairement ou dont les parents font l'objet d'une procédure judiciaire, enfants de parents qui travaillent en horaires atypiques, ou qui ont tout simplement besoin de concilier leur vie professionnelle, leur vie familiale et leur vie sociale.*
- Les enfants qui ont des besoins spécifiques, notamment parce qu'ils sont en situation de handicap ou vivent avec une maladie chronique, participent autant que possible aux activités prévues avec tous les enfants, moyennant, le cas échéant, un aménagement ou un encadrement particulier. Il peut, dans ces situations, être utile d'ajuster les modalités d'accueil de ces enfants, en combinant des temps en accueil collectif et des temps en accueil individuel.*

- *Les professionnel.le.s sont invité.e.s à la neutralité philosophique, politique, religieuse, dans leurs activités avec les enfants et leurs contacts avec les familles. Cette neutralité, constitutive de la posture professionnelle, garantit le respect de la liberté de conscience des enfants et de leurs parents, dans un esprit d'accueil fait d'écoute et de bienveillance, de dialogue et de respect mutuel, de coopération et de considération.*

**DIX PRINCIPES POUR ACCUEILLIR LES JEUNES  
ENFANTS ET LEURS FAMILLES, DE LA NAISSANCE  
À TROIS ANS**

**2. Un accueil de qualité doit respecter la spécificité du développement global et interactif du jeune enfant, dans une logique de prime éducation.**

*« J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités. »*

*Les professionnel.le.s de la petite enfance occupent un statut intermédiaire entre la famille et la société : présents dans l'intimité et le quotidien des enfants, ce sont des passeurs, qui aident l'enfant à se socialiser.*

*La prime éducation est nourrie des connaissances sur la richesse des capacités, mais aussi sur la vulnérabilité et la sensibilité qui caractérisent le jeune enfant. Elle consiste à soutenir, chez l'enfant, la mise en place de ses capacités propres de réflexion et d'action. Il s'agit de l'aider patiemment à prendre conscience de ce qu'il vit et fait, et à développer*

*sa personnalité.*

- *L'accueil de la petite enfance requiert une conception globale, attentionnée et non normative du développement du jeune enfant et de la parentalité. Les projets d'accueil développés tant par les établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE) que par les assistant.e.s maternel.le.s et les salarié.e.s à domicile doivent s'en inspirer.*
- *Pour le jeune enfant, tout est langage, corps, jeu, expérience. Les dimensions physique, cognitive, affective et sociale de son développement sont indissociables et en interaction constante.*
- *Chaque enfant se développe à son propre rythme. Les premières années de la vie se caractérisent par des écarts de maturation entre les différentes sphères du développement, qui ne procède pas de façon linéaire ni par paliers, mais par vagues ; une acquisition se perd pour faire place à une nouvelle, puis reviendra sous une autre forme à un autre moment.*
- *Le jeu spontané et l'activité sont sources d'éveil et d'autonomie. Le jeu est un vecteur essentiel pour le développement de l'autorégulation, du langage et des compétences cognitives et sociales. En s'appuyant sur les intérêts des enfants et en privilégiant l'activité libre, le développement de l'enfant avant trois ans peut être envisagé autrement que sur le registre des stimulations éducatives programmées.*
- *Il n'est pas recommandé de laisser un enfant de moins de trois ans devant*

*un écran (smartphone, tablette, ordinateur, télévision) compte tenu des risques pour son développement. L'enfant a besoin d'interagir avec son environnement, d'utiliser ses cinq sens et d'être en mouvement.*

### **3. La relation entre l'enfant et tous les adultes qui l'entourent se construit en confiance et clarté.**

*« Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueillie quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache. »*

*L'accueil d'un jeune enfant implique le travail avec sa famille. La qualité relationnelle et la coopération entre professionnel.le.s et parents, dans une approche prévenante et non normative à l'égard des familles, est un facteur d'épanouissement de l'enfant et de réassurance de ses parents. Ce travail suppose une posture professionnelle de non jugement, mais également une différenciation claire, pour l'enfant, entre liens parentaux et liens professionnels. Ceci exige un travail de réflexion, de supervision et d'apport de connaissances partagées entre les professionnel.le.s et avec les autres acteurs concernés.*

*Les familles et les professionnel.le.s s'enrichissent réciproquement en partageant leurs connaissances et leurs idées. L'accompagnement à la parentalité respecte les valeurs de chaque famille, leur diversité, sans injonction normative et sans remise en cause des droits de l'enfant. Ce partenariat nécessite des lieux et des temps de disponibilité pour les échanges entre professionnel.le.s et parents.*

- *La définition claire des positions et des rôles différenciés entre parents et professionnel.le.s va de pair avec la convergence entre le projet éducatif parental et le projet d'accueil professionnel souhaité. Le dialogue et des actions communes permettent de tisser une relation confiante, sur laquelle les enfants structurent et élargissent leurs repères d'identité.*
- *Dans un esprit de participation, qui exclut les logiques de consommateurs et de clients, les parents doivent trouver leur place dans les instances décisionnelles des modes d'accueil, notamment en participant aux conseils de crèches et aux conseils d'administration des structures gestionnaires d'établissements d'accueil.*
- *L'usage des outils de communication à distance, en particulier les webcams, freine la mise en place des processus de séparation et d'individualisation des enfants et des parents, qui permettent que le tout-petit puisse avancer vers son autonomie.*
- *Les partenaires locaux participent au dynamisme du mode d'accueil. Celui-ci s'inscrit dans un environnement donné : quartier, village, écoles, maisons de retraite, tissu associatif, complexes sportifs, espaces naturels, activités et ressources locales. Les professionnel.le.s sont invité.e.s à créer des partenariats avec les associations ou équipements publics du territoire pour donner corps à cette inscription dans une vie commune et partagée.*

**4. Un encadrement bienveillant, sécurisant, pluriel, ludique et ouvert sur le monde favorise la confiance en soi, en les autres et en**

## ***l'avenir.***

*« Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir. »*

*Le jeune enfant naît dépendant mais pas impuissant. Il a des capacités d'imitation, d'empathie et de communication, est armé de ses cinq sens et mû par une vitalité découvreuse, qui en font d'emblée un partenaire de relation, de langage et d'observation. Les modes d'accueil se fondent sur ces aptitudes pour aider l'enfant à élargir sa palette affective, culturelle, sociale et intellectuelle. Ils offrent aux enfants des relations et un environnement riche, mais sans sur-stimulation d'une sphère au détriment d'une autre.*

- Accueillir un jeune enfant dans sa singularité exige de prendre en compte son vécu néonatal et familial.*
- Chaque enfant a besoin d'être entouré avec précaution, bien-traitance et attention prévenante. La qualité humaine et professionnelle, le type d'organisation des modes d'accueil ont, en eux-mêmes, des effets de prévention médicale, sociale et psychologique.*
- Les enfants s'épanouissent dans la continuité et la fiabilité de leur environnement. Le respect des rythmes de l'enfant et de son besoin d'attachement affectif, de stabilité des liens, des lieux et des temps est une*

*priorité devant laquelle les logiques administratives et gestionnaires doivent s'ajuster.*

- *S'adresser à l'enfant de manière personnalisée et encourageante participe au développement de son indépendance et de sa confiance en lui et envers autrui. Lorsque les enfants ressentent de la confiance, de l'amour et du respect, ils se sentent plus forts.*
- *L'enfant est acteur de son développement. Les modes d'accueil sont ludiques et ouverts sur le monde. Ils offrent à l'enfant les moyens de faire et de connaître par lui-même, et encouragent sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre et d'être en société. Pour cela, l'organisation et les équipements d'accueil doivent laisser place aux initiatives des enfants et des adultes. Ils doivent être suffisamment créatifs et évolutifs d'une part pour s'ajuster au développement, aux capacités et aux goûts des enfants, d'autre part pour favoriser l'originalité et l'évolution du projet de travail des professionnel.le.s. et des structures.*
- *Chez le jeune enfant, le corps est le médium privilégié pour établir des liens qui sécurisent, pour jouer, s'exprimer, apprendre et se faire des amis. Les modes d'accueil des jeunes enfants doivent donc accorder une attention particulière à la délicatesse des soins, à l'écoute de l'enfant, à la liberté des mouvements, à la variété des objets et matières à manipuler et aux découvertes multi-sensorielles.*
- *Les jeunes enfants naissent avec une appétence et des capacités de relation et de communication. Spontanément les professionnel.le.s de la*

*petite enfance accompagnent de paroles le quotidien des enfants. La communication avec et entre les enfants est multiforme. Mais le langage n'est pas qu'un instrument de communication. La musique, les chants, les jeux rythmés et surtout s'adresser à un enfant, et pas seulement au groupe, lui permettent d'entrer dans le langage parlé. Les enfants accueillis doivent pouvoir entrer en conversation ou dans un jeu de langage à plusieurs sans être dérangés. Organiser des moments en petits groupes, faire sentir à l'enfant qu'on s'intéresse à ce qu'il va exprimer soutient son désir et son plaisir de parler.*

### **5. L'art, la culture et les échanges interculturels permettent à l'enfant de construire sa place dans un monde qu'il découvre.**

*« Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels. »*

*Dès le premier âge, les petites filles et les petits garçons sont d'emblée attirés par le visage humain, la musique, la danse, le mouvement, les images, les livres.*

*L'art et la culture permettent à l'enfant de construire sa sensibilité, sa liberté intérieure, son expression personnelle et son rapport au monde. Les modes d'accueil réaffirment le droit du jeune enfant d'accéder au patrimoine culturel, à la création et à l'expérience artistiques, qui contribuent et contribueront au libre et plein développement de son identité.*

- *La rencontre avec des œuvres et des artistes, la pratique vivante des activités culturelles, la découverte du livre, des instruments de musique*

*et d'arts plastiques, l'émotion esthétique doivent faire partie du quotidien des enfants dans les modes d'accueil.*

- *Les modes d'accueil doivent s'ouvrir à la présence d'artistes, aux apports des talents des familles, aux opportunités locales, aussi bien dans l'organisation de l'accueil au quotidien que lors de moments exceptionnels ou festifs. Les approches culturelles et artistiques, la recherche d'un cadre esthétique, doivent être intégrées à la formation des professionnel.le.s.*
- *L'ouverture au monde passe également par la rencontre avec des langages, des gestes, des mots et des chansons d'autres cultures, qui élargissent l'horizon d'expérience sensorielle du jeune enfant, et l'initient à la richesse de la diversité humaine.*